

Appel à candidature Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier territorial secteur Morvan (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPFP (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFP (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette 27K€ à 40K€ bruts annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Saulieu (21)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} avril 2023

Présentation du CNPFP et de l'antenne du Morvan

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire national. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

L'antenne Morvan se concentre sur le massif caractérisé par sa sylvoécocorégion à la croisée de 4 départements : Nièvre, Yonne, Côte d'Or et Saône-et-Loire. La forêt est une composante majeure du territoire (50% du territoire) et plus particulièrement la forêt privée qui représente plus de 80% de la surface partagée entre 17 000 propriétaires. Les forêts sont pour moitié feuillues et pour moitié résineuses. L'antenne Morvan du CNPFP accueille 2 postes de techniciens.



Description du poste

Votre mission, essentiellement réalisée sur le terrain, consiste à procéder à la promotion et l'instruction des Plans simples de gestion, à animer des réunions, à rechercher de nouvelles conventions, à participer aux études réalisées sur le territoire, et à poursuivre les relations avec les partenaires : organisations professionnelles, élus locaux et Parc Naturel Régional du Morvan...

Les actions qui seront conduites par notre futur Technicien Forestier (H/F) seront les suivantes :

- Promotion et instruction des documents de gestion durable ;
- Recherche de conventions sur le territoire Morvan, notamment en lien avec le changement climatique et la gestion multifonctionnelle ;
- Contribution à l'animation de la Charte forestière de territoire du PNR (financement Région BFC) ;
- Animation et mise en œuvre des actions relevant du Contrat d'objectifs et de performance du CNPF ;
- Vulgarisation de la gestion forestière durable : réunions d'information collectives, conseils et diagnostics individuels, formations, publications... ;
- Relations avec les organisations professionnelles, les partenaires du CNPF BFC et les élus locaux.

Profil recherché

Vous êtes passionné(e) de forêt, vous disposez de connaissances en termes de mobilisation, d'économie forestière, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission des connaissances, vous êtes diplomate et savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse !

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS gestion forestière ou formation forestière équivalente ;
- Goût pour la prospection et les contacts ;
- Bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe dynamique ;
- Très bonne organisation, maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles ;
- Force de proposition afin d'élargir la mission et d'ouvrir de nouvelles perspectives ;
- Une connaissance des outils SIG, type MapInfo ou QGis, serait un plus ;
- Permis B valide obligatoire, voiture de service selon disponibilité, ou remboursement des frais kilométriques selon les barèmes administratifs en vigueur.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 20 RTT ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15 € par mois.

Personnes à contacter

- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59
- Soraya BENNAR, Directrice-adjointe, Responsable antenne Morvan : 06 12 01 49 93



www.cnpf.fr





Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 17 février 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV,

par courrier ou mail :

CNPF Bourgogne-Franche-Comté
18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON

bfc@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **fin février 2023** dans les locaux du CNPF BFC, à Dijon.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

